



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR

► Objectif de la formation :

- Connaître les exigences de la protection individuelle et de la protection collective et savoir privilégier cette dernière.
- Maîtriser les principes de sécurité du déplacement vertical des positions de travail sur pylône dans le cadre d'une protection individuelle.
- Confirmer leur connaissance de la sécurité pour le travail en hauteur en général.

► Personnels concernés :

- Personnel intervenant en hauteur pour des raisons de mesures ou d'essais.

► Programme :

- Partie théorique :
 1. La démarche de prévention
 2. La protection collective contre les chutes de hauteur
 3. La protection individuelle contre les chutes de hauteur
 4. Les ancrages (EN 795) - Les systèmes d'arrêt des chutes (EN 363)
 5. Garde-corps -Nacelle élévatrice
 6. Droits et devoirs Employeur / Employés
- Partie pratique :
 1. Le réglage du harnais
 2. Les noeuds sur corde, résistance et réalisation
 3. Les noeuds avec sangle
 4. Création d'ancrages temporaires
 5. La sécurité du travail en hauteur sur pylône
 6. Principe d'évacuation d'une personne suspendue

► Durée de la formation :

- Session initiale / recyclage : **1 jour**

► Evaluation et validation :

- A l'issue du contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation.

► Validité de la formation au CNES :

- 5 ans



Nous **contacter** pour connaître les prochaines dates disponibles.